

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE

COMMISSION PERMANENTE DU 4 FEVRIER 2019

529 146 € pour le canton

650 € au profit des collègues Joseph Durand et du collège de la montagne ardéchoise, dans le cadre de la prise en charge du transport des collégiens au Forum des métiers du bassin de l'Ardèche méridionale à Aubenas,

Au titre du dispositif de soutien aux investissements des communes, « Pass Territoires 2018 » :

89 100 € en faveur de la commune d'Astet, pour des travaux d'adduction d'eau potable pour le hameau de Sédassier,

4 989 € en faveur de la commune de Saint Laurent les bains-Lavalle d'Aurelle pour la révision du schéma AEP et recherche d'une nouvelle ressource pour desservir le centre bourg et l'établissement thermal

La commune de Thuyets percevra **4 500 €** pour la mise en place de la télésurveillance sur les réseaux AEP de Grand Font et Hubac et **101 633 €** pour des procédures administratives (2ème partie) et travaux de protection des captages de La Grand Font, l'Hubac, Thérons, Combarèche, Fagebelle avec traitement de l'agressivité sur l'UDI de la Grand Font,

100 000 € en faveur de la commune de Monpezat sous bauzon pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne maison de retraite et aménagement d'un pôle de santé pluridisciplinaire médico-social,

105 000 € en faveur de la Communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans pour la construction de vestiaires et club house au stade de Lalevade d'Ardèche,

La commune de Fabras percevra **47 920 €** pour la création d'un commerce de type "bistrot de pays" et **10 000 €** pour des travaux d'économie d'énergie de la salle polyvalente,

42 000 € en faveur de la commune de Mayres pour la réhabilitation de l'ancienne mairie en boulangerie/commerce de proximité multiservices,

10 000 € en faveur de la commune de Burzet pour la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie en mairie et cabinet médical - pôle santé,

3 354 € en faveur de la commune de Chirols pour l'étanchéité des façades de l'église,

10 000 € en faveur de la commune de Pont de Labeaume pour la réhabilitation du rez de chaussée bâtiment le Ventadour